

L' Opievoy devient « Les Résidences Yvelines Essonne »

Le Parisien

Versailles (Yvelines), ce mardi soir. Le premier conseil d' administration du conseil de surveillance de la nouvelle société anonyme HLM « Les Résidences » a élu ses nouveaux membres dont Raphaël Cognet (2e à gauche), élu (LR) de Mantes-la-Jolie (Yvelines). (LP/C. CH.)

Gécile Chevallier

Les locataires des 29 967 logements sociaux concernés vont devoir s' y faire : ils ne recevront pas au 31 janvier prochain une quittance de loyer estampillée « Opievoy », mais « Les Résidences ».

Le bailleur social interdépartemental a été officiellement dissous au 31 décembre par décret et a laissé place à une nouvelle société anonyme HLM avec comme actionnaire majoritaire Action Logement (ex-1 % Logement).

Le premier conseil de surveillance de cette nouvelle instance s' est réuni pour la première fois ce mardi soir à Versailles (Yvelines) pour élire ses membres : Raphaël Cognet, adjoint (LR) à Mantes-la-Jolie (Yvelines) en est devenu le président, et Sandrine Gelot, maire (LR) de Longjumeau et vice-présidente du conseil départemental en Essonne en est la vice-présidente.

« Un amendement de la loi Alur ayant exécuté l' Opievoy, nous avons dû trouver une solution pour gérer les quelque 30 000 logements répartis dans 118 communes de nos deux départements, ont rappelé Pierre Bédier et François Durovray, respectivement président (LR) du conseil départemental des Yvelines et de l' Essonne. Nos deux départements étant les seuls à ne pas disposer d' office HLM départemental, nous avons opté pour le meilleur choix possible : la création d' une SA. D' une situation difficile, nous allons finalement sortir par le haut. »

« Les loyers resteront strictement les mêmes »

Les élus l' ont de nouveau martelé : cette transformation de l' Opievoy en « Les Résidences Yvelines Essonne » n' entraîne « aucun autre changement que le nom ». « Les loyers resteront strictement les mêmes pour les locataires – de toute façon tout cela est strictement encadré par la loi – et il n' y a eu aucun licenciement parmi nos collaborateurs », ont redit Pierre Bédier et François Durovray. Les attributions des logements sociaux se feront de la même manière et les élus seront plus nombreux au conseil de surveillance que l' actionnaire principal.

Les élus estiment qu' Action Logement « représente un acteur puissant qui va mieux répondre aux besoins énormes de rénovations et de constructions de logements sociaux dans nos deux départements ». L' actionnaire principal des

Résidences Yvelines Essonne, qui apportera dans la dot de la mariée d'ici cet été environ 30 000 logements sociaux, a du pain sur la planche : 21 chantiers sont en cours de réalisation dans les deux départements pour 120 M€, 3 projets Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) sont en cours d'achèvement (Les Mureaux dans les Yvelines, Grigny et Corbeil-Essonnes dans l'Essonne) et 8 projets de renouvellement urbain sont en cours d'élaboration.